

**Extrait du registre des délibérations de la commune
LA PRENESSAYE.**

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le 22/12/2021
ID : 022-212202550-20211215-202156-DE

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à 19H00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Isabelle COROUGE, Maire.

Etaient présents : Isabelle COROUGE; Stéphane MALESTROIT; Laurent PELLION; Martine ROUZO; Claude ROCABOY; Marie-Claire AUBERT; Patrick AUBRON; Martial COURTEL; Daniel GENTILHOMME; Elodie JANVIER; Françoise LE FLAHEC; Marcelline LE GOFF; Alain MARTIN; Elisabeth RAULOT; Loïc TRILLARD.

Il a été procédé à la nomination de Martial COURTEL, secrétaire de séance

2021.56 TARIFS 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'instaurer pour l'année 2022 les tarifs suivants :

CANTINE 2022	
Repas enfant	3.15 €
Repas adulte	6.00 €
GARDERIE 2022	
Tarif pour une heure: (divisible en 4 1/4d'heure)	1.00€
Famille nombreuse A partir du 3ème enfant	Demi-tarif

TRANSPORT SCOLAIRE Délibération (2020.41 du 01/07/2020)	
1er semestre	60.00 €
2ème semestre	60.00 €

ECRAN + VIDEOPROJECTEUR 2022 (centre multifonctions et salle Philomène)		
	EN SALLE	HORS SALLE (vidéo uniquement)
caution	600.00€	600.00 €
location	20.00€	40.00€

LOTISSEMENTS	
DU CLOS LAURENT Prix du m ² /TTC	12.50€
DU HAMEAU DE BELLE VUE Prix du m ² /TTC	20.00€

CAMPING (tarif par jour:) 2022	
emplacement	2.00 €
électricité	3.00 €
véhicule	1.50 €
Adulte, + de 12ans	2.50 €
Enfant - de 12 ans	1.50 €
Animal de compagnie	0.50 €

LOCATION MANGE DEBOUT 2022	
Caution 1 mange debout	150.00 €
Caution 10 manges debout	500.00 €
1 mange debout seul	5.00 €
1 mange debout + nappage	10.00 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 22/12/2021

ID : 022-212202550-20211215-202156-DE

PARTICULIER DE LA COMMUNE 2022	CENTRE MULTIFONCTIONS			SALLE PHILOMENE
	GRANDE SALLE	PETITE SALLE	DEUX SALLES	
Réunion	50.00€	20.00€	70.00€	30.00 €
Aménagement salle (cérémonie)	50.00 € (+chauffage)			
Vin d'honneur, bal, loto, théâtre, divers...	110.00 €	45.00€	155.00€	65.00 € Vin d'honneur uniquement
Buffet	165.00€		250.00€	145.00 €
		90.00€		
Repas	220.00€	impossible	270.00€	
	Forfait majoration 2 salles	55.00€		
Retour	Majoré pour deux jours Salle + chauffage			30 %
Chauffage par jour Du 01/11 au 31/03 <u>Systematiquement inclus</u> <u>+ si utilisation hors période</u>	59.00€	15.00€	65.00€	32.00 € <u>Facturation double si « pas éteint »</u>
CAUTION AVEC SONO (et/ou micros/vidéo°)				600.00 € 1 000.00 €
HORS COMMUNE Personne ne payant pas de taxe d'habitation	MAJORATION DE 20% (hors chauffage)			
ASSOCIATION COMMUNALE	Pour un repas, seul le forfait de la grande salle multifonctions est dû. Les deux premières locations de l'année seront facturées ½ tarif (hors chauffage) quelque soit la salle, cet avantage ne se cumule pas.			
GRATUITÉ SALLES ET CHAUFFAGE	Galettes des rois; Carnaval; fête de la musique ; pot de rentrée scolaire; Assemblées Générales; Téléthon; Arbre de Noël de l'école; répétition de théâtre; comice agricole; rassemblement cantonal FNACA; manifestations municipales et réunions élections. Réunions du club de l'Amitié un jeudi sur deux (chauffage payant petite salle)			

Pour les personnes de la commune, une attestation sur l'honneur sera demandée, attestant que l'événement objet de la location les concerne personnellement et non un membre de la famille (ou ami) non résident sur la commune.

La personne ayant réservé une salle se doit de reprendre contact avec la mairie le 1^{er} jour ouvré entre 10 heures et midi après la location pour faire un constat sur l'état de propreté de la salle.

Le nettoyage éventuel sera facturé 30 € de l'heure. (à partir du 1^{er} décembre 2011)

ANNULATION DES LOCATIONS DE SALLE: Toute personne ayant réservé une salle et demandant l'annulation devra :(sauf cas de force majeure : décès, annulation de mariage, hospitalisation, ...)

- moins de un mois ou égale à un mois: Régler la location en totalité (sans chauffage)
- un mois et un jour jusqu'à trois mois inclus: Régler la moitié de la location prévue
- Rien au -delà de trois mois

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
 Reçu en préfecture le 22/12/2021
 Affiché le 22/12/2021
 ID : 022-212202550-20211215-202156-DE

CIMETIERE 2022	
CONCESSION 20 ANS	
125 x 235 m (1 à 4 places)	103.00€
150 x 235 m (2 à 8 places)	155.00€
225 x 235 m (9 places maxi.)	206.00€
CONCESSION 30 ANS	
125 x 235 m (1 à 4 places)	124.00€
150 x 235 m (2 à 8 places)	185.00€
225 x 235 m (9 places maxi.)	247.00€
COLOMBARIUM	
10 ans	103.00€
20 ans	206.00€
CAVEAU COMMUNAL	
Occupation 1 mois	GRATUIT
Au-delà d'un mois : majoration de 1% par jour du tarif minimal de concession	

PHOTOCOPIES 2022		
	N & B	COULEUR
A4		
recto	0.20 €	1.00 €
Recto verso	0.30 €	2.00 €
ASSO papier fourni recto	0.02 €	/
ASSO papier fourni recto verso	0.04 €	/
ASSO papier blanc non fourni	+ 0.01 €	
A3		
recto	0.40 €	2.00€
Recto verso	0.50 €	4.00€
ASSO papier fourni recto	0.03€	/
ASSO papier fourni recto verso	0.06€	/
ASSO papier blanc non fourni	+ 0.01 €	

REFACTURATION TRAVAUX 2022	
Mise à disposition de main d'œuvre communal	
Tracteur + main d'œuvre	50 € TTC de l'heure pour 1 employé
Main d'œuvre	30 € TTC de l'heure

REFACTURATION REDEVANCE ORDURES MENAGERES	
LOGEMENTS COMMUNAUX 2022	
Collecte pour un bac 120l	175 € / an soit 14.59 € pour 11 mois et 14.51 € pour 1 mois
Collecte pour un bac 240 l	235 € / an soit 19.59 € pour 11 mois et 19.51 € pour 1 mois

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 22/12/2021

ID : 022-212202550-20211215-202156-DE

DESIGNATION	REPLACEMENT CASSE 2022
Assiette creuses	4.00 €
Assiette plate	4.00 €
Assiette à dessert	4.00 €
Verre à eau	4.00 €
Verre à vin	4.00 €
Verre à bar	1.00 €
Flûte	4.00 €
Tasse	3.00 €
Sous-tasse	2.00 €
Pot 1 litre	17.00 €
couteau	3.00 €
fourchette	2.00 €
Grande cuillère	2.00 €
Petite cuillère	1.00 €
plateau	5.00 €
Corbeille à pain	5.00 €
Cafetière 100 tasses	300.00€
ravier	2.00€
soupière	15.00€
légumier	10.00€
Plat long	18.00€
Plat creux	19.00€
Plat gastronome	55.00€
louche	10.00€
Bac à verres / tasses	10.00€
Bac à flûtes	10.00€
balai	10.00 €

*Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.*

Le Maire,

